

Insertion : la fin d'une exception française ?

Texte de l'introduction de Cécile Van de Velde présentée lors d'une table ronde organisée le vendredi 28 mai 2010 à Paris (journée de réflexion sur « le Livre Vert sur la jeunesse, un an après : les politiques publiques en questions »)

Après la table-ronde de ce matin sur l'*autonomie*, nous avons le plaisir d'ouvrir cette seconde table-ronde qui porte sur l'*insertion*, avec pour question centrale : « L'insertion : la fin d'une exception française ? »

Pourquoi évoquer une « exception française » en matière d'insertion ? Si on le compare à nos voisins européens, le modèle française d'intégration des jeunes se distingue en effet par plusieurs traits saillants, que l'on peut relier aux caractéristiques d'un modèle à la fois *méritocratique* et *corporatiste*.

Voici quelques uns de ces traits distinctifs :

- Avant tout, le poids central et intériorisé du diplôme sur l'ensemble des trajectoires socio-professionnelles, et surtout son revers, à savoir l'élimination par le non-diplôme : c'est-à-dire la vulnérabilisation potentielle de ceux qui quittent précocement le système scolaire. Vulnérabilisation d'autant plus problématique que l'on sait que cette période constitue un angle mort de la protection sociale française, jusqu'ici très peu couvrante pour les « 16-25 ans ». Ludivine Bantigny évoquait à cet égard ce matin, dans son historique des politiques françaises de jeunesse, la création d'un « âge-ghetto », âge particulièrement peu protégé en cas d'absence de solidarité familiale.

- Tyrannie des diplômes qui se traduit par un investissement massif et généralisé dans les études, des trajectoires de formation particulièrement linéaires et précoces (je rappelle que l'âge médian aux études supérieures, de 21 ans, est le plus bas d'Europe occidentale), marquées par la centralité des questions d'orientation et d'insertion. Ce « modèle français » induit donc des modes de trajectoires en 3 temps : un temps d'études peu cumulées à l'emploi, une phase d'insertion qui d'ailleurs a tendance à se rallonger, et l'accès au premier emploi censé être stable -du moins dans les représentations-, mais qui l'est de moins en moins.

- Dans ce contexte, relevons la relative spécificité des mouvements sociaux de jeunesse en France, majoritairement portés par les étudiants (ce qui n'est pas le cas partout, comme dans les sociétés méditerranéennes où ils sont plutôt portés par de jeunes salariés), et prioritairement tournés sur des questions d'orientation, de stages et d'insertion.

Ce mode d'intégration sociale des jeunes a bien entendu ses forces, qu'il ne s'agit pas ici de nier : d'une part, des études attractives en elles-mêmes et massivement suivies (contrairement par exemple aux pays libéraux), et d'autre part, un rapport relativement affectif au « métier », même chez les jeunes générations.

Mais il trouve ses limites en temps de crise et de pénurie d'emploi, en accentuant la pression scolaire et le risque d'exclusion sociale des faiblement diplômés: on observe d'ailleurs actuellement un accroissement de la compétition scolaire, qui descend les âges, et qui se manifeste notamment par une multiplication des formes de phobie scolaire à l'adolescence, et une crispation sociale sur le diplôme. Au regard de cette surdétermination par le diplôme –

sélection intériorisée non seulement par les jeunes, mais aussi par leurs parents et par les formateurs-, l'expérience de jeunesse des jeunes Français se rapproche actuellement en de nombreux points de celle de jeunes Coréens et Japonais.

A travers le prisme du Livre Vert, nous allons nous interroger, au sein de cette table-ronde, sur le rôle et l'évolution des politiques publiques de jeunesse en France, et ce dans un double contexte : à court terme, le contexte de la crise, qui on le sait touche prioritairement les jeunes entrants sur le marché du travail, et à plus moyen terme, le contexte de sociétés vieillissantes, -rappelons que les jeunes d'aujourd'hui évoluent comme on le voit actuellement, dans des débats et des enjeux sociaux qui sont prioritairement ceux de sociétés qui vieillissent.

A cet égard, relevons quelques unes des propositions et réflexions proposées par le Livre vert quant à ces questions d'insertion :

- d'une part, une focale effective sur le poids de l'orientation scolaire et professionnelle, sous ce titre « *dédramatiser l'orientation scolaire et professionnelle* », avec une proposition de création d'un service public de l'orientation. Parallèlement, le Livre Vert scolaire invite à lutter contre l'échec scolaire et « *ne laisser aucun jeune à l'abandon* », ce qui se traduit avant tout par la proposition d'un resserrement institutionnel des filets de protection en cas d'échec précoce dans le système de formation ;
- d'autre part, le développement de l'alternance : le Livre vert propose son doublement d'ici 2015 ;
- enfin, le soutien actif aux revenus des jeunes non insérés : large mention est faite à cette question financière, déjà abordée ce matin quant aux problématiques d'autonomie. On peut relever à cet égard une forte oscillation du Livre Vert entre plusieurs principes, celui des dotations à 18 ans (d'inspiration libérale), celui de la dite « allocation d'autonomie », ou celui d'aides ciblées sur les moins défavorisés.

D'un point de vue politique, ces propositions se sont prolongées pour l'instant sur deux axes de mesures :

- l'ouverture en septembre 2010 du RSA à une partie des jeunes actifs de moins de 25 ans, mais avec des conditions si restrictives en termes de présence antérieure sur le marché du travail que cela touchera uniquement une minorité de jeunes ;
- sous le titre « Mesures jeunes actifs », ont été instaurées en juin 2009 des aides temporaires à l'embauche, récemment prolongées, et des aides au développement et à la facilitation de l'alternance et de l'apprentissage.